



Spin off et licenciement quels sont nos droits de salariés ?

Par sma, le 29/01/2009 à 17:18

Bonjour

ma société internationales va surement procéder à une spin-off soit une scission entre la maison mère qui est au US et qui va être racheté et ses filiales européennes.

j'appartiens à ce jour à cette filiale qui va certainement se détacher en montant un opération de spin off. Quelques messages "subliminaux" ont déjà été passé comme quoi il se passerait si cela se faisait de certains employés pour des raisons non annoncées.

y a t' il des lois particulières à connaître lors de ces opérations pour protéger les salariés ?

peux t'on être victime d'une éviction pour cause économique dans ce cas là ?

si vous avez des expériences similaires j'attends avec impatience vos informations.